

ELECTIONS CONSEIL DE SURVEILLANCE LINK FRANCE



du 14 au 28 janvier 2025

L'actionnariat salarié : pourquoi voter est crucial

"Chers collègues actionnaires,

Les élections du conseil de surveillance "Link France" approchent et il est essentiel de comprendre pourquoi votre vote compte. L'actionnariat salarié est un enjeu majeur pour nous tous et voici pourquoi il est crucial de se mobiliser et de voter pour un conseil de surveillance capable de défendre nos intérêts."

L'actionnariat salarié, c'est quoi ?

L'actionnariat salarié permet aux employés de devenir actionnaires de leur entreprise. Cela signifie que nous avons une voix dans les décisions importantes et que nous pouvons influencer la direction de l'entreprise. Mais pour que cette voix soit entendue, il faut un conseil de surveillance fort et engagé.

Pourquoi voter pour FO ?

Défendre vos intérêts

Un conseil de surveillance compétent est essentiel pour garantir que les intérêts des salariés sont pris en compte. Nous nous engageons à porter votre voix au sein de cette instance et à défendre vos droits lors des assemblées générales.

Stratégies efficaces

Nous avons l'expérience et les compétences nécessaires pour définir des stratégies efficaces en matière de gestion de l'actionnariat salarié. Notre objectif est de maximiser les avantages pour tous les salariés.

Transparence et communication

Nous nous engageons à maintenir une communication transparente et régulière avec vous. Vous serez informés des décisions prises et des actions entreprises pour défendre vos intérêts.

Mobilisez-vous !

Ne laissez pas passer cette opportunité de faire entendre votre voix. Votez pour un conseil de surveillance engagé et compétent, capable de défendre vos intérêts et de porter la voix des salariés au plus haut niveau.

**Votre voix compte et avec nous,
vous aurez la certitude qu'elle est entre de bonnes mains.**

Choisir FO, c'est choisir l'intérêt de toutes et tous.